

Consultation de service

Service consultés : DDT82 SCR - Bureau prévention des risques

Dossier : PC0821612500015

Type consultation : Obligatoire

Objet consultation : Pour avis et/ou formulation de prescriptions

Informations complémentaires pour la consultation :

Date de consultation : 23/06/2025

Date de réception : 23/06/2025

Mode de consultation : Plat'AU

Prise en compte Plat'AU

24/06/2025 : [object Object]

null

Avis

Date limite de réponse : 23/07/2025

Date de réponse : 24/06/2025

Avis du service : Pas d'avis - à motiver dans la partie Fondement de l'avis (Observations)

Compléments

Réponse tacite: Non

Auteur de l'avis : Chargé de mission risques EYMARD Pascal

Hypothèse :

Fondement : Avis risques déjà réalisé sur ce même projet (voir PC 082 161 25 0013: avis N°078)

Complément : n



**PRÉFET
DE TARN-ET-GARONNE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction départementale
des territoires**

Montauban, le **10 JUIN 2025**

Service Connaissance et Risques
Bureau Prévention des Risques

DDT 82 / SCR / BPR / 2025

AVIS DU SERVICE CHARGÉ DE LA PREVENTION DU RISQUE INONDATION

Objet / PC 082 161 25 00013 (Avis'Au)

Réf. / Avis B.P.R. Inondation N° 2025 - 078 (Dossier suivi par Pascal EYMARD)

- **Pétitionnaire :** SAS Olivier DUBOIS
- **Projet :** Réalisation d'un parc d'ombrières photovoltaïque sur parking 3856 m², bureaux 300m², station de lavage.
 - Commune : 82410 SAINT ETIENNE DE TULMONT
 - Lieu-dit : BRUGUES NORD
 - Adresse : 82410 SAINT ETIENNE DE TULMONT
 - Section : AE
 - Parcelle(s) : 143,13,14,73,123,,145

1 - Situation administrative de la parcelle :

Le PPRI du bassin de l'Aveyron, modification approuvée par arrêté préfectoral n° 2014-239-0016 du 27/08/2014, est applicable sur le territoire de la commune.

2 - Nature du risque :

L'unité foncière du projet est très faiblement impactée par la zone rouge du PPRI (voir plan masse).

3 - Avis sur le projet :

Pour la clôture en zone rouge du PPRI:
En application de l'article 2-1-1-2, alinéa 8 du règlement du PPRI.

- Les clôtures n'ont pas de contraintes de hauteur pour raison de sécurité sur ce type de projet, cependant elles devront posséder une transparence hydraulique (grillage, etc.) et devront être prévues pour laisser le passage de la petite faune.

En conclusion, le projet EST RÉALISABLE au regard du PPRI, sous réserve de respecter la prescription citée ci-dessus.

**Le Chef du Service
Connaissance et Risques**

Jérôme BLANCHET

Le poste de garde, élément important de contrôle des accès au site, sera constitué d'une ossature porteuse métallique, habillée et couvert de panneaux sandwichs blanc RAL 9010. Son niveau intérieur est surélevé de 1m00 afin d'être à la hauteur des camions de livraison et d'échanger aisément des documents.

La station de lavage est protégée par un auvent métallique, de teinte identique aux bâtiments principaux, à savoir le RAL 7035. Des écrans en polycarbonate sépareront les pistes, ainsi que le local technique central, réalisé en maçonnerie traditionnelle.

Enfin, les ombrières photovoltaïques, simples ou doubles, seront constituées d'une charpente métallique galvanisée, d'aspect gris clair. Les poteaux, positionnés tous les 10m (soit toutes les 4 places de stationnement), permettront de couvrir un maximum d'emplacement tout en laissant libre l'ensemble des circulations.

Accès au site et clôture

Les deux accès principaux, réservés aux véhicules légers du personnel pour l'un, et aux livraisons réception-expédition pour l'autre, seront créés depuis la Zone Artisanale des Bruges.

Le prolongement de la rue des chênes permettra l'accès sécurisé (portail et portillon sur contrôle d'accès) au parking dédié au personnel du site. A l'extrémité de l'impasse des Bruges, voirie publique parfaitement calibrée pour le cheminement et le croisement des poids-lourds, l'accès livraisons sera créé. Il permettra de sécuriser et de garder une circulation fluide, sans stagnation sur le domaine public.

Enfin, un troisième accès à l'Ouest du site est créé sur la route départementale 66 pour desservir directement le bâtiment 3 et la station de lavage (à usage exclusivement professionnel), afin d'anticiper un éventuel futur usage public.

L'ensemble des accès est sécurisé par des portails automatiques coulissants de largeur adapté et de hauteur 2,00m. Une clôture rigide en treillis soudé, en périphérie du site, complètera le dispositif de sécurité du parc logistique. Celle-ci disparaîtra visuellement dans la dense végétation périphérique décrite ci-après.

Espaces libres, plantations et paysage

L'implantation des bâtiments, des aires logistiques et des ombrières photovoltaïques sur le site se veut fonctionnelle et optimale, mais laisse aussi la part belle à des espaces plantés.

Ne constituant pas un décor, ni un simple remplissage des espaces vides, ils jouent un rôle important dans la préservation et le renforcement des continuités écologiques existantes. En particulier, le ruisseau de Laujole et la ripisylve qui se développe de part et d'autre de son axe sur une largeur totale de 20m (10m sur notre emprise foncière et 10m sur les avoisinants).

Ces espaces naturels se développent aujourd'hui principalement sur la périphérie de l'opération. Ils seront donc conservés et valorisés, et permettront de surcroît à protéger le site des regards extérieurs.

